



SÉNAT
DIRECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DES ARCHIVES – DIVISION DES ARCHIVES
Stagiaire iconographe pour l'année universitaire 2023-2024 – Recrutement

ARCH_2023_0205

Structure d'accueil

La **direction de la Bibliothèque et des Archives** a pour mission :

- l'achat et le prêt des ouvrages et des publications périodiques de toute nature, le classement et la conservation des ouvrages et des collections, la gestion des abonnements et bases de recherche ;
- les recherches bibliographiques et documentaires, la constitution et la mise à disposition de dossiers sur les travaux parlementaires ;
- la collecte, la conservation, le classement et la communication des archives du Sénat, quel que soit leur support, dans le cadre des principes généraux arrêtés par le Bureau ;
- la rédaction et l'impression des *Tables annuelles* des comptes rendus des séances du Sénat ;
- et la constitution des dossiers biographiques des sénateurs et la rédaction du *Dictionnaire des parlementaires français* pour les notices concernant les sénateurs.

Elle comprend deux divisions :

- Division de la Bibliothèque ;
- Division des Archives.

Le Stage s'effectuera dans le cadre de la **division des Archives**. Celle-ci établit les *Tables des débats*, tient les dossiers biographiques des sénateurs, collecte, classe, conserve et communique les archives du Sénat dont des archives iconographiques.

Descriptif du stage proposé :

Association aux travaux de la division des Archives.

Principales missions :

- Contribution à la structuration des documents patrimoniaux numérisés en vue de leur mise en ligne sur le site internet de la direction de la Bibliothèque et des Archives ;
- Numérisation et indexation d'images dans l'outil de gestion de la photothèque (changement d'outil en cours au Sénat).

La durée souhaitée du stage est de **deux à quatre mois**. La rémunération est celle légalement prévue pour les stages étudiants.

Profil recherché :

- Étudiant iconographe ou étudiant en gestion de l'information (au minimum en 2^{ème} année de DUT ou en licence 3);
- Intérêt prononcé pour la photographie ;

- Aptitude au travail en équipe ;
- Disponibilité ;
- Dynamisme et sens de l'initiative ;
- Discrétion.

Modalités, contacts et coordonnées pour postuler :

Les candidatures (*Curriculum Vitae* et lettre de motivation) doivent être transmises au plus tard **le vendredi 1^{er} décembre 2023** à l'adresse suivante : archives@senat.fr et porter en intitulé : **Stage iconographe 2023**.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter, Madame Pauline DEBIONNNE, archiviste, au : 01.42.34.40.02.